



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 05 JUILLET 2019**

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD
Entre-Deux - Saint-Joseph - Saint Philippe - Le Tampon

AFFAIRE N° 34-20190705

**ECONOMIE CIRCULAIRE - REPARTITION PAR COMMUNE DE
L'ENVELOPPE 2019 AUX STRUCTURES DE L'ECONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE – VOTE DE SUBVENTIONS
D'INVESTISSEMENT A LA SCIC FA SOL RE, A LA REGIE
TERRITORIALE SUD (RTS), AU CCAS DE LA COMMUNE DE
SAINT-PHILIPPE ET A L'ASSOCIATION AUDACE**

L'an deux mille dix-neuf, le cinq du mois de juillet à neuf heures et trente minutes, en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^{ème} km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués le 28 juin 2019, sous la présidence de Monsieur André THIEN AH KOON.

NOTA :

Nombre de conseillers
en exercice : 48

Présents : 31
Absents représentés : 10
Absents : 07

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

André THIEN AH KOON, Jacquet HOARAU, Bernard PAYET, Pierre ROBERT, Marie-Noëlle DEURVEILHER-PAYET, Jacqueline FRUTEAU-BOYER, Albert GASTRIN, José PAYET, Denise BOUTET TSANG CHUN SZE, José CLAIN, Mimose DIJOUX RIVIERE, Anissa LOCATE, Daniel MAUNIER, Laurence MONDON, Rito MOREL, Marie France RIVIERE, François ROUSSEY, Marcelin THELIS.

Colette FONTAINE.

- Commune de Saint-Joseph -

Patrick LEBRETON, Harry MUSSARD, Henri-Claude HUET, Axel VIENNE, Inelda BAUSSILLON, Christian LANDRY, Jean-Daniel LEBON, Marie-Andrée LEJOYEUX, Raymonde VIENNE.

- Commune de l'Entre-Deux -

André DUPREY, Bachil VALY.

- Commune de Saint-Philippe -

Clarita TURPIN.

AFFAIRE N° 34-20190705

**ECONOMIE CIRCULAIRE - REPARTITION PAR COMMUNE DE L'ENVELOPPE 2019
AUX STRUCTURES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE – VOTE DE
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT A LA SCIC FA SOL RE, A LA REGIE
TERRITORIALE SUD (RTS), AU CCAS DE LA COMMUNE DE SAINT-PHILIPPE ET A
L'ASSOCIATION AUDACE**

Le Président rappelle les efforts consentis dans le domaine de l'économie circulaire avec notamment, la création de la SPL SUDEC et l'aménagement d'une ressourcerie et d'une recyclerie à La Plaine des Cafres.

Le Président informe que sur le territoire de la CASUD, plusieurs structures de l'économie sociale et solidaire développent des activités dans le champ de l'économie circulaire.

Il s'agit notamment :

- . de la valorisation de textile et de la laine,
- . de la transformation de palettes,
- . de la réparation et la vente d'appareil électroménager d'occasion etc.,
- . de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Ces activités soutiennent la réduction de la production de déchets à la source et participent au développement de l'offre d'insertion sur la CASUD.

Pour accompagner ce développement, la CASUD a abondé un chapitre de subvention aux investissements d'un montant de 90 000,00 € sur le budget primitif de 2019.

Il convient de répartir cette enveloppe pour chacune des communes.

Le Président informe que les projets développés sur la Commune de L'Entre-Deux et notamment, la transformation de palettes et la revalorisation des textiles sont particulièrement avancés et nécessitent des besoins financiers plus importants pour permettre un changement d'échelle.

A la vue des demandes énoncées par les structures porteuses de projet de l'économie circulaire, le Président propose la répartition suivante :

COMMUNE	MONTANT
Saint-Philippe	15 000 €
Saint-Joseph	20 000 €
L'Entre-Deux	40 000 €
Le Tampon	15 000 €

- autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Abstention : 00

Contre : 00

Pour : 41

**POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Président de la CASUD,**



André THIEN AH KOON

